



PLURALITÉ DES BASES ÉCONOMIQUES DANS LE PROCESSUS DE TRANSITION SOCIALE DES FAMILLES AGRICOLES

Monique Barrue-Pastor

► To cite this version:

Monique Barrue-Pastor. PLURALITÉ DES BASES ÉCONOMIQUES DANS LE PROCESSUS DE TRANSITION SOCIALE DES FAMILLES AGRICOLES: L'EXEMPLE DES ZONES DE MONTAGNE. Pluralité des bases économiques dans le processus de reproduction sociale des familles et des communautés locales, Maurice GODELIER, Nov 1987, SITGES, Espagne. halshs-01275103

HAL Id: halshs-01275103

<https://shs.hal.science/halshs-01275103>

Submitted on 16 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PLURALITÉ DES BASES ÉCONOMIQUES DANS LE PROCESSUS DE TRANSITION SOCIALE DES FAMILLES AGRICOLES

L'EXEMPLE DES ZONES DE MONTAGNE¹

Monique BARRUE-PASTOR²

Mots-clés : théorie marxiste, transition sociale, fonctionnement, reproduction, transformation, rapports sociaux, parenté, société, économie, culture, femme, capitalisme, mondialisation, local/global, idéal, matériel.

Résumé : Analyse de la logique des mouvements des sociétés, des processus de transformation, de fonctionnement et de reproduction, par la théorie marxiste de la transition sociale. Analyses locales comparatives essentiellement centrées sur le rôle des femmes et de la parenté, celui de l'appropriation foncière, celui de la salarisation hors de l'agriculture et celui de l'intégration à l'économie de marché. Logiques complexes mêlant idéal et matériel, histoire et perception de l'avenir, données locales et globales.

I.S.S.N. : 0212-0372

D.L.T. n° 637-1982

Vouloir analyser les processus de transformation sociale, c'est-à-dire la logique du mouvement des sociétés, implique la compréhension de la logique du fonctionnement et de la reproduction des sociétés (Godelier, 1987).

Maurice Godelier propose de reprendre la théorie de la transition sociale formulée par Marx et appliquée par les historiens, pour enrichir l'approche ethnologique, en articulant la compréhension des dimensions globales (l'expansion du capitalisme et la mondialisation des processus économiques, sociaux et culturels) avec l'hétérogénéisation des milieux locaux ou régionaux, qui continue à se développer. D'où l'intérêt de multiplier et de comparer les études fines au niveau local qui permettent de mettre en évidence les aspects communs, comme l'hétérogénéité et la discontinuité des processus de transition. L'analyse des conditions de reproduction et des conditions de changement d'un système social nécessite la compréhension d'un mécanisme complexe, non homogène ni continu dans le temps, qui articule différents niveaux d'échelles, des éléments endogènes et exogènes, autant « idéels » que « matériels », sur la courte et longue durée.

C'est à partir de l'hypothèse selon laquelle les rapports sociaux dominants sont les rapports qui fonctionnent comme rapports sociaux de production incluant les fonctions des rapports de parenté, que nous avons mené cette étude. Les rapports de production sont dans cette perspective « les rapports sociaux quels qu'ils soient à partir du moment où ils déterminent la forme sociale de l'accès aux ressources et le contrôle des moyens de production ; où ils participent à la redistribution de la force de travail des membres de la société entre les divers procès de travail ; enfin où ils déterminent la forme sociale de la circulation et du partage des produits du travail individuel et collectif » (Godelier, 1978).

¹ Communication présentée au séminaire international sur « la transition » organisé par Maurice Godelier, Sitgès, 1987. Publiée dans la revue *ARXIU D'ETNOGRAFIA DE CATALUNYA*, 1988, n°6, Barrué-Pastor Monique, « Pluralité des bases économiques et rôle des femmes dans le processus de transition sociale des familles et des communautés montagnardes », Barcelona, pp-137-151.

² Monique BARRUE-PASTOR, Chargée de Recherches, CIMA URA 366, CNRS/UTM, Toulouse. Membre du groupe d'analyse international créé par Maurice GODELIER sur « la transition », 1986-1990.

Nous nous situons dans le contexte historique d'une économie agricole de montagne centrée sur la propriété et l'exploitation de la terre, où l'union était jusqu'ici étroite entre la famille et la société locale. L'intervention de l'Etat, la salarisation hors de l'agriculture d'une partie des membres de la famille et l'intégration à l'économie de marché, ont fait éclater la relation entre rapports de parenté et rapports de production, et engendré une transformation du système social. De nouvelles contradictions apparaissent nécessitant de nouveaux mécanismes de régulation. Les rapports de production se forment en fonction des rapports sociaux, dont la domination découle des contradictions auxquelles se heurtent les sociétés pour assumer leur production et reproduction (Godelier, 1974). Ceci étant, dans le processus fort complexe du changement social, des rapports sociaux de nature différente peuvent co-exister au sein d'une société, à un moment donné, faite de traces du passé et d'éléments nouveaux, lui conférant une logique originale de fonctionnement. Ceci concerne aussi bien les conduites individuelles que collectives, l'articulation entre le local et le global, le court et le long terme, impliquant des réajustements permanents pour sa reproduction.

Dans le processus de transition entre modes de production, nous avons mis l'accent sur la « pluralité des bases économiques » pour analyser les bouleversements économiques et sociaux que connaissent les sociétés montagnardes. La définition que nous lui donnons est empruntée à Maurice Godelier : « C'est l'articulation au niveau d'une même personne, d'un groupe domestique, d'une unité de travail ou d'une communauté locale de différents types d'activité à l'origine de rapports de production de nature différente ». C'est dans l'histoire de la production agricole, celle des familles et des communautés mais aussi dans l'histoire de l'appropriation foncière et celle du devenir des espaces ruraux que nous avons essayé d'appréhender les conditions de la reproduction économique et sociale.

L'hétérogénéité, les contrastes et la diversité des situations, des rythmes, des articulations des modes de production nous empêchent d'adhérer à une certaine conception linéaire de l'histoire. Cette dernière présente les sociétés paysannes du siècle dernier comme des structures équilibrées, stables et cohérentes tant du point de vue social que du point de vue spatial qui auraient été ébranlées et déstructurées sous le poids de la pression du pouvoir central qui développe une stratégie unique d'intégration au système dominant de production marchande (Weber E, 1983). L'aboutissement de ce processus étant la modification des rapports sociaux et familiaux qui vont produire d'un côté, par l'exode, les ouvriers nécessaires à la satisfaction des besoins de la croissance industrielle, de l'autre une agriculture composée d'agriculteurs entrepreneurs dynamiques, compétitifs, compétents et aux modes de vie urbains. Entre les deux, une catégorie d'unités familiales, relativement stagnante mais qui a su suffisamment évoluer pour se maintenir; marginalisée par rapport à une logique dominante exclusive, elle correspondrait à une situation transitoire. Soit elle disparaît, soit elle est capable de rejoindre l'élite. Les choses ne sont pas aussi schématiques et cette conception a été pendant longtemps un frein à la compréhension de la diversité des formes d'organisation sociale de la production, qu'il s'agisse de la logique d'expansion de la production marchande ou de la co-existence de rapports de production de nature différente. La perdurance contre toute attente des petits exploitants familiaux, définitivement condamnés et exclus par l'élaboration d'un modèle intensif unique (tel qu'il a été défini par les lois Pisaniennes de 1960 et 1962) le prouve.

La problématique de la petite production marchande (dans son acception marxiste) et de sa disparition a très certainement sous-estimé la capacité d'auto exploitation, mais aussi de mobilisation de moyens et de ressources nouvelles nécessaires à son maintien, voire à son reclassement dans une catégorie moyenne. Ainsi dans la transformation des sociétés rurales il n'y a pas de progressivité linéaire d'un processus d'intégration à une logique

de développement économique dominante, mais une grande diversité dans les modalités de transformation et dans le comportement d'adoption ou/et de résistance (CNEEJA, 1982). «Résistance» dans un sens non conservatoire, c'est-à-dire capacité à trouver des solutions à sa survie ou à son développement, à se transformer pour ne pas disparaître. C'est dans ce contexte que nous situons l'analyse de la pluralité des bases économiques dans la reproduction des familles et des communautés locales. Quelles sont les conditions qui créent la possibilité de diversifier les bases matérielles de l'existence des familles et des communautés locales? Qu'est-ce qui relève de processus dominants (modalités exogènes) de la dynamique des structures sociales ou des contextes locaux (modalités endogènes)? Quelles en sont les conséquences sur les rapports entre reproduction des unités d'exploitation, reproduction des familles, des groupes domestiques et des communautés locales? Quelles sont les logiques développées et comment ont-elles évolué en fonction des contraintes et des opportunités? S'agit-il de stratégies ou bien de simples tactiques? Cela entraîne-t-il des rapports de production de nature différente? Et comment peuvent-ils co-exister?

Nous partageons la conception selon laquelle les familles et les communautés locales ne constituent pas des reliques ou de simples survivances du passé mais sont des formations vivantes qui assument l'histoire des transformations des nouvelles exigences du processus de monétarisation des échanges sociaux. C'est à partir de cette conception que nous aborderons la question de la pluralité des bases économiques. En épousant l'hypothèse selon laquelle cette dernière traduit à la fois une capacité à s'adapter (cf. nouvelles conditions créées par le développement des relations marchandes) et une incapacité à se reproduire en s'appuyant uniquement sur les propres bases des groupes concernés.

Pourquoi une analyse à partir des sociétés montagnardes?

Les zones de montagnes, réputées pour leurs handicaps physiques mais surtout économiques sont pour le sujet étudié, d'un intérêt tout particulier. En effet, l'aggravation et l'extension de la crise économique à tous les secteurs mais aussi à la quasi-totalité de régions, a supprimé la «spécificité» des zones de montagne. Ces dernières constituent pourtant un champ d'observation privilégié par l'accumulation des atouts et des contraintes dévolus aux processus de développement; mais aussi parce qu'elles produisent une sorte «d'effet de loupe». Contrastes, diversité et complexité y apparaissent d'autant plus clairement que l'histoire de ces trente dernières années y constitue une sorte de version condensée des événements qui ont jalonné l'histoire des sociétés paysannes Ouest-Européennes au cours d'un siècle et demi. Par ailleurs, elles contiennent à la fois les traces vivantes des logiques agro-pastorales du XIXe siècle et les manifestations les plus récentes (et violentes) du développement du capitalisme, provoquant de nouvelles interdépendances dans le temps et dans l'espace, entre activités et entre territoires.

La reproduction sociale de la famille (parenté) et de l'unité d'exploitation agricole étaient indissociables dans le mode de production du XIXe siècle

La logique de mise en valeur maximale du milieu, qui était pratiquée dans les Pyrénées durant la période de maximum démographique (1860), correspondait à une économie vivrière dans laquelle l'élevage était subordonné à l'agriculture (Barrué-Pastor M., Balent G., 1986). Le système repose sur l'utilisation maximale des ressources du territoire et de la force de travail disponible. La totalité des productions agricoles est autoconsommée. Le bétail est la seule source d'accumulation du capital, par l'argent «frais» que procure la vente de quelques animaux. Mais ce système de mode de production parcellaire ne remet pas en cause le partage des ressources, puisqu'il était fondé sur la propriété privée de la terre et du bétail.

La cohésion sociale de la communauté reposait sur l'activité agropastorale (quasi unique) et constituait l'instance sociale de régulation (Assier-Andrieu L., 1981). Loin d'être homogène, cette dernière comprenait de grandes différences sociales allant des gros propriétaires fonciers aux paysans sans terre. Par tous les moyens, la communauté veille sur la stabilité foncière et la reproduction du nombre de «maisons»³, ce qui entraîne la reconduction des différences sociales. Toute la hiérarchie sociale repose sur le pouvoir que confère la propriété privée. Les règles de transmission du patrimoine garantissent le caractère inaliénable de la propriété familiale (Barrué-Pastor M, Rieu A., Tassel M., 1982). Elles traduisent un dispositif complexe qui a permis d'éviter les partages. C'est sur lui que repose la cohésion sociale et familiale. L'héritage va à l'aîné (qu'il soit garçon ou fille), les successions ne se règlent qu'à la mort des parents et aucun partage d'utilisation n'est possible. Les traces de l'endogamie villageoise alors favorisée par les familles, sont encore visibles aujourd'hui dans les multiples liens de parenté qui lient les villageois. Un tel système assure la reproduction des ressources, mais aussi des rapports sociaux de la communauté. Elle se caractérise par une relative stabilité des pratiques et des « biens » détenus par « maisons ». Ces lois de préservation sont restées très vivaces jusque dans les années 1950, elles imprègnent encore les conditions d'appropriation des biens et de leur gestion. La soumission totale à l'autorité du chef de famille se traduit, aujourd'hui encore (mais exceptionnellement) dans le rythme très lent de passation des pouvoirs. Cette coutume est un frein au développement des exploitations et un facteur d'accélération de la disparition des plus petites. Les biens fonciers des familles éliminées ne sont pas venus pour autant renforcer ceux des exploitations en activité. Pour que les patrimoines ainsi libérés viennent alimenter le marché foncier local, il faudrait que les successions soient réglées. Or depuis la seconde Guerre mondiale, on observe l'expansion rapide de la pratique de l'indivision (Barrué-Pastor et al., 1982). L'indivision semble symboliser la contradiction entre deux logiques qui vont rapidement s'affronter et modifier les mécanismes traditionnels de régulation dans la famille-unité d'exploitation et dans la communauté. Les multiples facteurs identifiés relèvent à la fois de la configuration locale des rapports sociaux (et de leurs rapports au territoire) et des logiques institutionnelles de l'État.

L'impossible reproduction sociale des familles et des unités d'exploitation sur les seules bases agricoles... (à partir de 1960)

Les exploitants actifs sont freinés dans leurs objectifs économiques, alors qu'ils sont par ailleurs exclus du modèle économique de développement dominant. Après avoir été un facteur de préservation, les dernières traces des logiques coutumières ont accéléré la régression agricole. La pratique de l'indivision et le refus de porter atteinte au patrimoine ont bloqué non seulement le marché foncier et l'évolution possible des exploitations, mais encore toute possibilité d'échange et de fermage déclaré. Les locations verbales se développent et freinent l'entretien des terres agricoles par leur grande précarité. Le rôle des propriétaires non agricoles est plus grand que la proportion des terres qu'ils détiennent. Ils influent sur leur usage. Par le refus des baux écrits, ils aggravent la pratique de la « cueillette » et la chute de la fertilité, par leur inertie, ils bloquent les possibilités d'amélioration des pâturages collectifs.

La structuration économique des rapports sociaux locaux s'est transformée, sur la base (notamment) des mutations de fonction possibles des territoires sur la pression du développement du tourisme. En l'absence de zonage clairement défini (POS par exemple) le tourisme impose une forte concurrence. Les prix ne cessent d'augmenter et tout propriétaire a l'espoir de vendre ses terres au prix du terrain à bâtir. Les meilleurs terrains à construire sont, par ailleurs, les meilleures terres agricoles. Devenus minoritaires, les propriétaires agriculteurs

³ La maison, l'« ostal », correspond à une entité « parenté, biens fonciers et immobiliers » de l'unité agricole.

ont beaucoup de difficultés à préserver leurs conditions d'existence, liées au contrôle des terres agricoles. L'exode agricole et l'arrivée de nouveaux résidents ont modifié la configuration des groupes sociaux locaux et des rapports de force. Dans ce contexte, les éleveurs actifs ne dominent plus le pouvoir municipal. Ainsi toutes les modifications de la conjoncture économique et sociale conduisent-elles à l'éclatement, sous le poids d'intérêts devenus contradictoires, d'une cohésion villageoise centrée sur une agriculture active.

Les familles agricoles elles-mêmes sont atteintes. Non seulement, elles participent à la spéculation liée aux mutations de fonction des territoires, mais elles contribuent à l'atomisation sociale en projets individuels. Les agriculteurs ont beaucoup de difficultés pour réunir les conditions nécessaires à leur reproduction. Par ailleurs, le mouvement social qui va dans le sens de l'hétérogénéisation des statuts et des pratiques agricoles, révèle de nouvelles contradictions internes à l'agriculture. Ce climat social conflictuel bloque à la fois toute révision des règlements collectifs de gestion des territoires pastoraux, et la mise en place de nouveaux modes de mise en valeur individuels.

Peut-on parler des vertus de la cohésion sociale face à la crise ? Quels rapports entre cohésion sociale, contrainte et contrôle social ?

La famille comme la communauté locale n'est pas un espace de liberté. C'est une sorte de territoire clos où chacun est à sa place et surveille l'autre. Il fonctionne aussi comme un carcan, comme une structure étouffante même si elle est un gage de reproduction. Cette structuration rend la mobilité sociale lente et difficile.

Dans la famille paysanne, le patrimoine se vend quand il n'y a pas d'autre solution. Les transactions foncières et immobilières portant sur des exploitations agricoles vendues en totalité, sont rares sur le marché foncier. Quand c'est le cas, ce sont de petites exploitations agricoles qui viennent alimenter les moyennes. C'est en effet à un processus de «moyennisation» que nous avons affaire, plutôt qu'à un mouvement de concentration tel qu'il avait été prévu par la politique agricole française (lois de 1960 et 1962). Les limites de ce processus se sont très vite heurtées à l'accélération de l'expansion de l'économie marchande, et aux caractéristiques structurelles de l'agriculture. L'augmentation des effectifs des troupeaux et les efforts d'intensification n'ont pas permis d'acquérir les revenus «suffisants» à la satisfaction des besoins de la famille et de l'exploitation.

La recherche de revenus complémentaires hors de la sphère agricole est devenue une nécessité, une condition nécessaire à la reproduction sociale des familles et des unités d'exploitation.

Pluri-activité et développement du tourisme

La pluri-activité des chefs d'exploitation (homme) est certes une tradition en zone de montagne, mais l'ampleur qu'a revêtue son expansion dans les années 1970, atteste d'un besoin qui semble prendre un nouveau sens social.

Les conditions nécessaires à la recherche de revenus non agricoles sont de plusieurs ordres. Elles correspondent à une dissociation de la « maison », entre la parenté et l'unité économique, qu'il convient d'analyser au regard de la nouvelle phase de développement du capitalisme, mais aussi du retour à la campagne de nouvelles activités et de nouvelles couches sociales.

Si la pluralité des bases économiques s'est très vite imposée comme un moyen pour lutter contre l'insécurité pécuniaire et la permanente incertitude qui caractérise les sociétés paysannes, la diversité de ses origines, de ses formes et de ses protagonistes, attestent à la fois d'une relation fort complexe aux processus de reproduction sociale et d'une grande variabilité dans le temps.

1. *La pluri-activité minimale*, qui est par ailleurs la plus ancienne, correspond à une situation où groupe domestique et unité agricole restent interdépendants. Elle est le fait de l'un des membres du groupe sous la forme d'un travail salarié saisonnier. Elle est souvent présentée comme un moyen de palier à des jointures difficiles entre le calendrier agricole et celui des rentrées de trésorerie. Elle reste totalement intégrée dans la logique du mode de production parcellaire, mais n'en amorce pas moins un processus de vente de la force de travail et de salarisation. Elle bénéficie, la plupart du temps, d'un développement des activités marchandes centrées sur le tourisme et l'exploitation des forêts, mais reste fort étroitement liée à la gestion des territoires montagnards. Sa fonction est subordonnée à la reproduction de l'unité agricole, mais elle entraîne très souvent un nouveau partage du travail agricole entre les membres du groupe domestique.

2. *Le travail salarié permanent d'un membre de la famille* traduit une modification du rapport entre unité agricole et groupe domestique. Ce dernier s'est transformé en famille nucléaire, insérée dans un réseau de parenté local, plus ou moins vivace.

D'une manière ou d'une autre, il y a injection de revenus extérieurs à l'agriculture dans la reproduction de la famille et dans le fonctionnement de l'exploitation. Le travail salarié fournit un certain capital qui est investi dans l'exploitation agricole, qu'il contribue à reproduire. Cette pratique peut s'accompagner d'une diminution du statut de paysan parcellaire, dans le cas où il y a augmentation de la rente foncière. Il s'agit d'agriculteurs dont la propriété n'est pas suffisante et qui ont dû multiplier les locations de terres pour se maintenir.

Par ailleurs, la diminution de la force de travail familiale injectée dans l'unité d'exploitation a provoqué la plupart du temps une adaptation du mode de production, dans le sens d'un développement des relations coopératives. Il s'agit notamment de l'adhésion à des coopératives pour la commercialisation des produits de l'élevage et à des CUMA (coopératives d'achat et d'utilisation de matériel en commun) qui entraînent une socialisation d'une partie de la production à l'intérieur du système capitaliste. Nous pouvons considérer que la nouvelle division du travail a favorisé le dépassement du niveau des forces productives traditionnelles (de la force de travail familiale), mais nous restons dans la logique adaptative.

L'accumulation d'un capital issu d'un travail salarié conditionne l'installation agricole

Les rapports entretenus entre l'acquisition de revenus salariés non agricoles et la reproduction de l'unité d'exploitation sont divers, mais concernent en grande majorité des jeunes en phase d'installation. Il s'agit la plupart du temps de couples vivant à la campagne de revenus d'origine multiples, mais dont l'un des deux membres (la plupart du temps l'homme) est en phase d'installation dans l'agriculture. Dans ce contexte, le travail salarié non agricole des femmes d'agriculteurs constitue l'un des facteurs de transformation des rapports sociaux parmi les plus déterminants. Deux cas de figure coexistent :

Dans le premier cas, qui concerne surtout des couples originaires du pays et de l'agriculture, le travail des femmes est investi dans l'exploitation agricole (directement ou indirectement). Il devient un facteur de transformation des systèmes de production, d'augmentation de la mécanisation et d'amélioration de la productivité. Il y a élargissement des bases matérielles (devenues insuffisantes) nécessaires à la reproduction d'une exploitation héritée, mais il peut y avoir aussi création d'une nouvelle unité par acquisition du bien d'un ancien paysan parcellaire resté sans succession directe. Il y a constitution d'une autre unité ou bien d'un autre rapport social.

Dans le deuxième cas, le travail salarié des femmes s'investit ailleurs, dans la maison d'habitation (séparée des bâtiments agricoles), dans le niveau de vie de la famille et dans l'acquisition des signes de valorisation sociale. La femme assure alors l'essentiel des besoins

« domestiques » de la famille. Il y a séparation et complémentarité des fonctions et des espaces masculins et féminins. Dans la majorité des cas, ces femmes ne sont pas originaires de l'agriculture, mais ont accepté ce « retour à la terre » en imposant par ailleurs une exigence d'indépendance de vie et de travail, conforme à leurs aspirations de mode de vie. Les transformations engendrées s'inscrivent dans un processus complexe de modification des rapports sociaux et des systèmes de valeur, au point que l'on peut parler de rupture avec le modèle antérieur. Elles concernent, le rapport à la terre (patrimoine et outil de production), au produit (devenu essentiellement marchand), au métier (devenu entrepreneurial), à la technique (la formation a remplacé la transmission de savoir-faire empiriques), à l'argent (d'origine diverse), au temps (le surmenage, le désaisonnement), au risque (de climatique il est devenu commercial), à l'espace enfin devenu multifonctionnel. Les facteurs de proximité ne sont plus dominants, ni dans les relations, ni dans les alliances, ni dans la consommation ; l'économique s'est élargi à l'Europe ; l'espace de vie, le quotidien, le champ de l'imaginaire et des représentations, les systèmes de valeurs, le patrimoine culturel..., tout cela n'est plus uniquement local. Il y a, évolution des rapports familiaux, des rapports homme-femme, des rapports entre la famille et l'exploitation agricole.

Il y a séparation de deux stratégies de reproduction à l'intérieur de la famille. La séparation des fonctions de l'homme et de la femme vient accentuer le caractère ambivalent très marqué dans le processus de transition, lié à la co-existence de deux rapports de production de nature différente dans les mécanismes de reproduction. Cette dichotomie traduit par ailleurs un processus de nucléarisation et d'individualisation des gens hors du groupe domestique, mais qui renoue avec la force de la parenté. Si les parents ne sont plus forcément présents dans un voisinage proche, ils constituent un réseau de solidarité et d'aide directe (en nature, en compétence ou en liquidité) qui fonctionne comme relation de production utile, comme rapport de production, au même titre que les autres réseaux de solidarité. En effet, de nouveaux réseaux, basés sur la satisfaction d'intérêts communs qui ne sont pas forcément des intérêts identiques (Godelier Maurice, 1987), se constituent à l'instar des vieilles alliances entre « maisons » et entre groupes domestiques. Il y a renaissance d'une « sphère sociale », mais aussi redéfinition des clivages et des identités de groupe, des processus de décision et des solidarités. Elle traduit une redéfinition des rapports de pouvoir entre les groupes sociaux. Elle signifie pour ces jeunes agriculteurs un essai de reconstitution d'une identité socialement plus valorisante et apporte des éléments nouveaux contre la théorie de la « marginalisation ». Dans ce mouvement, le travail salarié des femmes, à plein temps et géré sans rapport direct avec la sphère agricole a été un important facteur de changement. Par la modification des rapports qu'il engendre entre les membres et les activités de la famille, il a créé une situation de rupture entre le groupe domestique et l'unité de production même si elle n'est que partielle. En cas de problème grave, les relations continueraient à fonctionner. C'est en cela que nous avons affaire à un facteur de transition sociale. Il exprime une ambiguïté, celle de l'interpénétration des facteurs de rupture et de continuité, celle d'une modification du rapport entre individu et collectivité.

Les femmes ont joué un rôle moteur dans la dissociation entre groupe familial et unité d'exploitation agricole. Les rapports de parenté ne fonctionnent plus comme le cadre social unique de la production et des échanges, comme rapports de production. Dans ces conditions, on peut se demander ce qui reste du groupe domestique, et s'il ne s'est pas refondu dans la parenté.

Diversité des bases matérielles et diversification des revenus agricoles : résistance ou intégration ?

Les stratégies de diversification des activités agricoles au sein des exploitations que nous avons identifiées sont de trois sortes :

- Activité de vente et de transformation des produits, à la ferme sur le lieu de la production, pour jouer sur la garantie de l'origine, sur l'image de marque et donc pour s'assurer d'une récupération maximum de la plus-value.
- Relance de l'autoconsommation, souvent synonyme d'activités d'accueil à la ferme.
- Autofourniture des consommations intermédiaires.

Elles participent à la relance d'une certaine économie « souterraine » dans l'agriculture, susceptible d'amortir les « chocs économiques » issus du marché et de l'insertion des forces productrices dans les réseaux nationaux et internationaux. Elles correspondent en conséquence à une sorte de volonté de « recentrage » sur les éléments maîtrisables localement susceptibles de diminuer les facteurs de fragilisation et de dépendance.

C'est dans ce sens que nous avons interprété la production sur l'exploitation du maximum des « inputs », et de la réalisation de tout ou partie des investissements nécessaires. C'est-à-dire de tout ce qui participe au développement de l'autoconstruction et de l'autorégulation. Doit-on parler de nouvelle stratégie de résistance contre l'intégration au système agro-industriel, ou bien d'accélération de la subordination au capitalisme par la diversification et l'intensification de l'exploitation du travail paysan en jouant sur la multiplicité de ses savoirs faire ?

Certains ont parlé de « résistance paysanne » (Pernet François, 1982) et « d'agricultures différentes » en accordant à ces pratiques le statut de « solution positive » pour échapper à la logique d'intégration du capitalisme. Mais ce faisant, il semble que l'on ait négligé le fait qu'il n'y a pas une seule forme d'exploitation maximale du travail et un seul modèle de fonctionnement. Certes, il y a celui qui consiste à se battre dans le cadre des règles du marché international des produits agricoles et des industries agroalimentaires, par un processus d'intensification, de spécialisation et de standardisation des techniques et des produits. Mais il y a celui des zones « difficiles », celui des produits trop périssables, trop fragiles et celui des productions peu mécanisables. La diversification est une manière de mettre en valeur d'autres techniques, d'autres savoirs faire et de valoriser les « potentialités » propres à chaque région. Certes, elle facilite la reproduction des petites exploitations familiales en ouvrant de nouveaux champs de valorisation et de rémunération du travail, l'un provenant de l'activité agricole, l'autre de l'activité de transformation. Mais c'est aussi une façon, pour la « petite dimension » de trouver sa place dans la logique du développement de l'économie marchande, à côté et à l'opposé de la « grande dimension, concentrée et spécialisée, compétitive et exportatrice ». Elle développe une autre manière de vivre et de produire, elle utilise des techniques de production et de gestion différentes de « l'agriculture industrielle », elle établit de nouveaux rapports sociaux entre producteurs et consommateurs, mais peut-on dire qu'elle marche en sens inverse des évolutions qui conduisent à l'intégration de l'agriculture ? Moins que jamais le principe de la division du travail ne peut se limiter au schéma unique qui oppose agriculteurs (fournisseurs de matières premières) et industriels (transformateurs de l'alimentaire). Vit-on une période de relance de la gestion patrimoniale de l'agriculture par la valorisation des ressources internes ⁴?

Est-ce le résultat de l'essoufflement de la reproduction du Capital dans les secteurs agricoles totalement intégrés ? Au point qu'il faille chercher dans d'autres secteurs les éléments susceptibles de relancer la machine agricole et d'ouvrir de nouvelles voies ?

Dans ce cas, le système de reconquête de la valeur ajoutée développé par les agriculteurs familiaux qui ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour résister et se maintenir, constitue un véritable vivier, dans lequel l'agriculture fortement industrialisée, va piocher pour se renouveler (ex: qualité de la production artisanale). Tout se passe comme si le capitalisme, avait besoin de plusieurs racines pour se développer : un secteur de pointe hyper-

⁴ Dans le sens où l'emploie Jean De Montgolfier dans ses multiples travaux sur la gestion patrimoniale. Ed. CNRS, Paris, pp.69-79.

compétitif et un secteur relais (ou secteur tampon) pour amortir ses excès, pour expérimenter de nouvelles possibilités sans avoir à investir, et pour éponger les secteurs non rentables nécessaires par ailleurs à son développement. Nous sommes en présence d'un système économique qui ne peut pas trouver en lui-même (seul) les bases de son développement et qui a besoin d'élargir ses bases matérielles et ses frontières (trouver au dehors ce qui manque ou conditionne la reproduction du dedans) pour pouvoir assurer son renouvellement. Dans ce sens, il est à l'origine de la réactualisation des rapports de production de l'agriculture familiale, en mêlant logiques sociales et logiques économiques; en se relocalisant (Lamarche H., 1986), en jouant sur les solidarités locales et sur la revendication à la liberté d'entreprendre.

Résistance et intégration : Les sociétés paysannes traduisent des éléments diachroniques d'évolution. C'est pourquoi nous pouvons vivre simultanément des faits de « paysannisation » et de « dépayssannisation » à ce stade du développement de la logique capitaliste (Frémont A. et al., 1984). « Paysannisation » dans le sens de volonté de ré-enracinement des individus déstabilisés psychologiquement par la crise. Dans le sens d'un repliement sur la solidarité familiale comme forme de résistance à la concurrence qui se développe par ailleurs. Il s'agit d'un mouvement de remobilisation des moyens disponibles par le groupe familial, la parentèle ou le réseau d'amis « semblables » pour résister à la fragilisation et à la paupérisation ambiante. Mais aussi d'un essai de « re-paysannisation » (Collectif, 1986) au niveau culturel pour lutter contre la fragilisation identitaire qu'ils ressentent. Confrontés à des modèles de développement dans lesquels ils ont du mal à trouver leur place, ils essayent de s'accrocher à des valeurs qui leur semblent plus sages et plus sûres, des valeurs symbolisées par le milieu paysan : économie, sobriété, courage, effort et amour du travail bien fait. « Re paysannisation » d'autant plus intéressante qu'elle a été transformée en nouvelle valeur marchande, précisément dans les territoires « défavorisés » qui peuvent faire l'objet de mutations de fonctions hautement spéculatives. Un nouvel « exotisme rural et paysager » se développe sur lequel repose la relance de l'économie touristique. Plus que jamais, le territoire montagnard est devenu multifonctionnel.

Le sens du processus de capitalisation des familles paysannes s'en trouve transformé. Le patrimoine, foncier et immobilier, est mis sur le marché de la spéculation touristique, autant par les héritiers non-agriculteurs que par les agriculteurs actifs qui voient dans cette opportunité, l'occasion de récupérer une partie de leur pénalisation économique. La vente de quelques parcelles qui ne déstabilisent pas le système de production de l'exploitation agricole, ou de la vieille grange devenue inadaptée, est devenue dans la dernière décennie un facteur de résistance pour les exploitants en difficultés. C'est une condition de reproduction des unités familiales d'exploitation, dans le cas où la succession de l'exploitation était hésitante faute de moyens nécessaires à sa subsistance.

Politique agricole de la montagne et pluralité des bases économiques

Les grandes lignes de la politique d'aide au développement et à l'aménagement de la montagne ont traduit, très vite (années 70), une volonté de favoriser une politique touristique massive conçue pour la conquête du marché international des loisirs (Bazin G., 1985). Elle mit rapidement en évidence la nécessité du maintien d'un environnement habité et entretenu alors que personne ne croyait aux possibilités d'un développement économique équilibré de la montagne à partir de l'agriculture. Les agriculteurs étant les mieux placés pour assurer l'entretien de l'espace au moindre coût, le maintien d'une agriculture fut acquis, au moyen de multiples subventions directes. De la notion d'assistance et de compensation des handicaps (cf. conditions naturelles et sociales de la production) au nom des « grands équilibres » régionaux, le discours dominant a rapidement glissé sur la nécessaire protection

de l'environnement et des paysages. La place de l'agriculture dans l'économie montagnarde n'est plus une fonction productive unique.

Les études des économistes (Bazin G., 1985) ont prouvé que la valeur ajoutée et le revenu hors subventions par actif, reste inférieur de près de moitié à celui de la plaine. Le rattrapage réel des revenus agricoles en montagne est essentiellement dû (depuis 10 ans) à l'accroissement des transferts de l'État. Cependant, les subventions directes ne représentent que 22 % du revenu agricole. Cette aide spécifique ne compense pas, en effet, totalement les inégalités de subventionnement dues au mécanisme de soutien des marchés, qui bénéficient essentiellement aux agricultures compétitives de plaine, car les productions de montagne sont quasiment exclues par les lois du marché communautaire. Si l'on reste dans la logique strictement sectorielle de l'agriculture, cette politique condamne les dernières petites exploitations restantes au profit de quelques-unes et entre en contradiction avec l'objectif de correction des inégalités de développement interrégional.

Par contre, si l'on considère l'objectif de créer les « conditions de la valorisation optimale des ressources de la montagne dans le respect du milieu montagnard et des montagnards eux-mêmes » (Besson, 1982), il y a inversion des « potentialités ». Ce n'est plus sur l'agriculture que repose la vie économique, mais sur le tourisme. Elle devient la condition nécessaire et le faire-valoir du développement de ce dernier. D'activité économique dominante, elle devient dominée. D'activité autonome, elle devient « au service de.. ». Les agriculteurs deviennent en partie des salariés de l'État sans en avoir réellement le statut social et les avantages. Les agriculteurs de montagne semblent mis en position de surexploitation dans la restructuration du projet économique et social effectué sur la montagne par les forces dominantes. Sa répercussion sur la restructuration des bases et des forces du pouvoir local est directe. La collectivité locale, dont la cohésion était basée sur l'activité agricole a éclaté. Les agriculteurs ont perdu le pouvoir local, précisément au moment où une nouvelle politique de décentralisation et de planification donnait les pleins pouvoirs aux collectivités locales.

L'espace montagnard n'est pas (et n'a jamais été) un espace social clos et homogène, dominé par des forces extérieures. Si la confusion entre espace géographique et espace économique a longtemps alimenté les analyses des rapports de force économiques, l'évolution de la place et du rôle des agricultures familiales nous prouve à quel point elle ne constitue qu'un champ d'action particulier pour le capital, national et international. Mais aussi, combien ses relais locaux en montagne sont puissants !

Dans cette évolution, on peut dire qu'il y a institutionnalisation à la fois de la sous-rémunération du travail agricole montagnard et de la rétribution du travail d'entretien et de protection de l'environnement et des paysages. Dans ce passage d'une activité productive à une activité de service, il y a changement dans la nature du travail, mais aussi intensification de son exploitation. Après une période de grande verticalité, le développement du capitalisme a besoin d'un rayon d'expansion horizontal, pour pouvoir utiliser toutes les ressources des territoires. La logique du « local », longtemps considérée comme la base de l'idéologie de la résistance, a complètement été absorbée par la logique du capital. Adaptation, diversification, spécialisation, pluri-activité... autant de termes qui ont fonctionné comme des objectifs nécessaires à la reproduction des familles et des unités agricoles et également comme facteurs d'expansion de l'économie marchande. Un autre processus de sélection et d'élimination des catégories sociales les moins compétitives a été enclenché, basé en grande partie sur la capacité à diversifier les sources de revenus des familles. Les conditions de la reproduction des familles et des collectivités montagnardes ne se réfèrent plus à des logiques économiques sectorielles, elles doivent s'analyser dans l'évolution et la diversité des forces et des ressources mobilisables dans un lieu et une société donnée. Ainsi, en un siècle le processus de monétarisation des échanges sociaux s'est considérablement transformé. En milieu montagnard, on est passé d'un système exclusivement centré sur le mode de production

parcellaire où la propriété privée structurait les rapports sociaux autour de l'activité agricole à un système quasi exclusivement marchand qui n'a pas cessé d'évoluer et de s'élargir et à engendré de multiples restructurations des formes de la division du travail et de gestion des ressources territoriales.

La diversification des sources de revenu des familles montagnardes qui pratiquent encore une activité agricole en tant que « petit producteur marchand » correspond, soit à une stratégie de reproduction pour les familles qui disposent de possibilités alternatives par la maîtrise d'une certaine accumulation de capital ; soit à une tactique d'adaptation aux nouvelles conditions marchandes et aux contraintes qu'elles engendrent. Quoi qu'il en soit, elle dépend des caractéristiques de l'évolution des rapports de production dans la transcription particulière qu'ils prennent localement. Elle est donc une conséquence des limites de la reproduction des familles sur les seules bases de l'agriculture, mais aussi du redéploiement des forces du capital en montagne. De la pluriactivité traditionnelle en montagne, liée aux opportunités saisonnières et aux trous de calendrier, on est passé à la diversité des sources de revenus sur la base du travail salarié. Les paysans sont obligés de vendre leur force de travail hors de la sphère agricole puisque leurs moyens de subsistance sont devenus insuffisants. Pourtant, l'auto exploitation en tant que propriétaire producteur direct ne cesse de se développer à partir des lois du marché qui dévalorisent ses productions et l'entraînent à produire toujours plus. La logique du profit aboutit à un mode de fonctionnement où un homme seul est amené à assumer la totalité des tâches de l'unité agricole. Ce processus d'exploitation va par ailleurs s'accompagner d'une volonté de mettre l'agriculture familiale en situation de dépendance et subordination. C'est par le biais de la multiplication des subventions de l'État et des subsides de Bruxelles, que cet objectif est pleinement atteint.

Les territoires montagnards sont en train de changer de fonction avec le développement de la valeur d'usage touristique et des préoccupations environnementales. Un nouvel élan est donné au processus de la rente foncière. Le sens du procès de travail agricole est transformé. La perte de la fonction économique de l'agriculture en montagne au profit d'une finalité d'entretien, transforme sa fonction en travail de service. Les zones de montagne ont vécu un double processus de marginalisation par rapport à la logique essentiellement productiviste de la politique agricole et d'intégration à une nouvelle économie de services. Cette évolution s'est traduite par une inversion dans la hiérarchie des sources de revenus. D'exclusive, l'agriculture est devenue majoritaire avec diversification des activités non agricoles, puis minoritaires et subordonnée aux autres activités. A l'accroissement de l'auto exploitation du travail paysan s'est ajouté l'exploitation liée à un glissement de l'agriculture montagnarde vers des fonctions de « service public » (en tant que jardinier de la montagne).

Le recyclage des travailleurs paysans en travailleurs salariés (en tout ou partie) et en travailleurs sociaux, subventionnés par l'État et l'Union Européenne pour leur travail d'entretien de l'espace au service de la collectivité, modifie leur insertion dans les rapports sociaux et leurs référents idéologiques. Même s'ils ont épousé les modes de vie urbains, ils continuent à enraciner leur identité professionnelle et culturelle dans l'agriculture familiale en tant que petit producteur marchand alors qu'ils ont été intégrés dans un rapport de production à dominante salariale où se joue une nouvelle articulation entre productions agricole et non agricole, production de biens matériels et immatériels.

La conclusion à laquelle nous parvenons est que la relation entre la pluralité des sources de revenus et la reproduction sociale de la famille, de l'unité agricole et de la collectivité locale, peut s'analyser en termes de transition à trois niveaux : celui de la subsistance des formes anciennes de la petite production marchande qui continue à se maintenir même si elle est devenue minoritaire et secondaire ; celui des mécanismes d'adaptation et d'extension des valeurs marchandes et celui du processus de restructuration du

capitalisme par redéploiement horizontal, mais aussi vertical, avec intervention directe de l'État. Cependant, le caractère de plus en plus non marchand de l'agriculture de montagne, au profit d'une activité de service centrée sur l'entretien de l'espace et des paysages, sur la protection de l'environnement (risques naturels) et l'amélioration du cadre de vie, en vue d'un usage qui peut être productif ou non productif, soulève de nouvelles questions. Sur le plan théorique, vont-elles jusqu'à remettre en cause l'opérationnalité de l'idée de transition entre modes de production et nous pousser à penser que la production ne serait plus le lieu essentiel de la détermination sociale ? Si la définition du service est une activité fournissant des « biens immatériels », elle doit être assimilée au secteur tertiaire, ce qui nous entraîne à repenser les rapports entre activités productives et activités de service au sein de l'agriculture. Si ces dernières sont considérées comme un rapport social particulier, elles viennent modifier les termes de l'appropriation (droit de propriété) et de l'usage (droit d'usage et production de services publics), les rapports entre bien privé et bien collectif, ainsi que la redistribution de l'accumulation de capital (individuelle/collective). Comment analyser la production de biens et de services (produits agricoles, paysages, entretien des chemins, prévention des risques naturels...) ? Vient-elle modifier la logique de l'économie ? À ce niveau il est nécessaire de se recentrer sur un élément qui reste fondamental et qui relève des conditions dans lesquelles le service est produit. Il apparaît comme étant à la fois un « résultat externe » (en partie) et un processus de production intégré et dépendant du cadre de la production agricole même si les mécanismes de la production s'en trouvent modifiés et complexifiés. Ils ont entraîné de nouvelles interactions entre biens matériels et immatériels, entre différents agents aux statuts économiques variés (agriculteurs, forestiers, touristes, associations et collectivités locales) intervenants sur le même territoire et entre mécanismes d'appropriation, qui engendrent une extension des interventions des pouvoirs publics, de l'État et de l'Union européenne. D'effet « externe » à la production agricole, la politique de la CEE s'oriente vers un couplage entre la production de services environnementaux, qui peut être considérée comme une production de biens publics, et la production de biens agricoles. Si les contributions financières sont clairement définies, ce processus pourrait engendrer une augmentation de la productivité dans ces zones d'élevage extensif et la relance de l'économie locale. Mais il ne saurait faire l'impasse sur la redéfinition des fonctions de l'agriculture, sur le statut social des éleveurs de montagne mais aussi sur la redéfinition de la propriété et des droits d'usage, individuels et collectifs, privés et publics. Ce qui n'a pas encore été fait, tout comme la définition d'une économie de services en relation avec l'activité agricole.

Les conditions de la production et de l'échange, au-delà de la parenté, s'en trouvent brouillés ainsi que les pratiques, les représentations, le rapport à la nature et au travail. De ce point de vue, nous pouvons parler de processus de transition où les compatibilités partielles entre diverses pratiques sociales continuent à se poser. Pour l'analyser, l'idée de transition nous a été utile (à condition de ne pas s'enfermer dans le primat de l'économique) même si elle ne permet pas d'intégrer l'ensemble des déterminants sociaux et culturels. Mais vouloir se centrer sur la transition sociale, implique l'analyse des changements qui conduisent à la substitution d'un système social par un autre système, ce qui suppose un travail sur la longue durée. Dans le cas présent des sociétés montagnardes étudiées, nous pouvons conclure à un passage au cours du XX^e siècle, d'un système précapitaliste basé sur l'autoconsommation à un système capitaliste d'échange et de commercialisation entraînant de nouvelles formes sociales et culturelles et de nouvelles articulations entre les processus locaux et globaux. Les étapes de transition au capitalisme ont été multiples au cours de cette histoire, comme dans tout processus de transition. Les façons de produire, de penser et de se comporter individuellement et collectivement n'ont cessé de se modifier et de se confronter à des logiques internes et externes. Il y a eu décomposition des logiques anciennes et subordination à des logiques nouvelles dominantes, mais peut-on véritablement dire qu'il y a eu changement

de société ? L'identification précise des changements qui a été effectuée ne nous permet de conclure, ni à la disparition totale de l'ancien système social, ni à l'intégration passive des changements, ni à l'apparition d'une nouvelle société, ce qui suppose une transformation radicale à tous les niveaux. La réalité sociale actuelle correspond à une espèce de synthèse spécifique entre les anciennes et les nouvelles formes sociales et culturelles, malgré son intégration dans l'économie de marché et la puissance de l'expansion capitaliste. Les montagnards luttent pour garder leur spécificité, notamment sur le plan culturel, même si, forcément, elle a évolué. Les ruptures et les continuités sont le propre du changement social. Toute réalité sociale s'inscrit dans une histoire spécifique et comporte un mélange d'éléments anciens et d'éléments nouveaux qui ne cessent de se recombinaison, et de se recomposer sous le poids des forces dominantes, sans que l'on puisse réellement parler de processus de transition. Le processus d'intégration, si ce n'est de transition, au capitalisme est loin d'être terminé parce que le capitalisme lui-même ne cesse d'évoluer et de s'étendre à tous les secteurs, non seulement économiques, mais aussi sociaux.

BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE

- Assier-Andrieu Louis, 1981- *Coutume et rapports sociaux*. Ed. CNRS, Paris.
- Barrué-Pastor Monique, 1988, Pluralité des bases économiques et rôle des femmes dans le processus de transition sociale des familles et des communautés montagnardes, *Revue Arxiu d'Etnografia de Catalunya*, n° 6. Barcelone.
- Barrué-Pastor M., Balent G., 1986 – Pratiques pastorales et stratégies foncières dans la processus de déprise de l'élevage montagnard, *Revue RGPSO*, Tome 57, fasc.3, Université de Toulouse-le-Mirail.
- Barrué-Pastor M, Rieu A., Tassel M., 1982- Stratégies familiales de transmission du patrimoine et dynamique agricole dans les Pyrénées, in *La terre privée et les conduites patrimoniales dans la France rurale*, Assier Andrieu (Ed) Ed. de l'ARF, Paris.
- Bazin Gilles, 1985, *Quelles perspectives pour les agricultures montagnardes ?* Thèse INRA, PARIS.
- Besson, 1982, *La situation de l'agriculture et de l'économie rurale dans les zones de montagne défavorisées*, Rapport Assemblée Nationale.
- Cahiers du CNEEJA : Agricultures en question, Paris, Octobre 1982.
- Frémont A. et al., 1984, *Géographie Sociale*, Ed. Masson, Paris.
- Godelier Maurice, 1974 : Considérations théoriques et critiques sur le problème des rapports entre l'homme et son environnement, *Information sur les sciences sociales*, vol.13-n° 6.
- Godelier Maurice, 1978 : La part idéelle du réel ; essai sur l'idéologique- *Revue l'homme*, Vol.XVIII, n° 3-4,p.159.
- Godelier Maurice, 1987 : L'analyse du processus de transition . *Information sur les Sciences Sociales*, Vol.26, p.265-283.
- Lamarche Hugues, 1986, Localisation, délocalisation, relocalisation en milieu rural, in *Observation du Changement Social*, Ed. CNRS, Paris, pp.69-79.
- Pernet François, 1982, *Résistances paysannes*, Ed. Influences, PUF, Paris.
- Weber Eugène, 1983, *La fin des terroirs ; la modernisation de la France Rurale 1870-1914*. Ed. Fayard, Paris.